



Information aux riverains - Week-end du 15 et 16 juin 2019.

Madame, Monsieur,

Le week-end des 15 et 16 juin 2019, c'est la fête à Berchem-Sainte-Agathe : Kermesse, Brocantes, Cirque et autres animations.

Les activités suivantes sont prévues :

Du mardi soir 11/06 (à 19h00) au jeudi matin 20/06 (à 9h00) : installations foraines sur la place Dr. A. Schweitzer (entre la rue de l'Eglise, la rue des Soldats, jusqu'à l'entrée du parking de la place du Roi Baudouin), la place du Roi Baudouin, la rue de Grand-Halleux, la rue de l'Eglise (entre la rue Courte et la place du Dr. A. Schweitzer).

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE VÉHICULES Y SERONT INTERDITS POUR TOUTE LA DURÉE DE LA FOIRE ; L'ACCÈS AUX GARAGES SERA LIMITÉ AU MAXIMUM, AINSI QUE L'ENTRÉE OU LA SORTIE DE VÉHICULES. EN PLUS, IL SERA INTERDIT DE SE GARER À LA RUE DES SOLDATS, À PARTIR DU N°2 JUSQU'AU CLOS VICTOR GUNS.

Le vendredi 14 juin: le marché hebdomadaire se tiendra place de la Ceriseraie (Place Schweitzer) ; ceci n'aura pas d'impact dans les rues Leemans et Présér.

Le samedi 15 juin : brocante dans les rues suivantes : rue Dr. Charles Leemans (les 2 côtés de la rue et sur toute sa longueur), la rue Prosper Présér (les 2 côtés de la rue et sur toute sa longueur), la rue de Grand-Bigard (des 2 côtés, entre la rue Dr. Charles Leemans et la rue J.-B. Vandendriesch), la rue de l'Eglise (entre la fontaine et la rue Courte), la rue Courte, la rue J.-B. Vandendriesch (des 2 côtés).

L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES GARAGES, ATELIERS, HANGARS, ETC... SERONT IMPOSSIBLES, AINSI QUE LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, DE 04H à 20H

Le dimanche 16 juin :

Brocante aux jouets : rue Dr Charles Leemans (du n°1 au n°19, des 2 côtés).

L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES GARAGES, ATELIERS, HANGARS, ETC... SERONT IMPOSSIBLES, AINSI QUE LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, DE 8H à 18H.

Activité Cirque : au CCJ, et dans la rue Dr Charles Leemans (du n°19 jusqu'au croisement avec la rue J. Présér).

L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES GARAGES, ATELIERS, HANGARS, ETC... SERONT IMPOSSIBLES, AINSI QUE LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, DE 10H à 18H.

La rue Courte et la rue de l'Eglise (tronçon allant du nouveau parvis au croisement avec le rue J. Mertens) seront interdites à la circulation entre 9h et 18h.

En vous remerciant de votre compréhension nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins – 04/06/2019



Contact : FESTIVITES : 02/464.04.50